

ATTESTATION DE CAPACITE A LA PRATIQUE DES ACTIVITES NAUTIQUES ET AQUATIQUES OU TEST ANTI-PANIQUE

Je soussigné(e),

Titulaire du BNSSA N°.....

BEESAN N°.....

MNS N°.....

BEES N°.....Spécialité :.....

Certifie que : (Nom du jeune).....

A satisfait aux tests préalables à la pratique des activités nautiques et aquatiques en Accueil Collectifs de Mineurs, tels qu'ils sont définis dans l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles :

- Effectuer un saut dans l'eau ;
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- Nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Epreuves effectuées en piscine / sur le lieu d'activité (rayer la mention inutile)

Epreuves effectuées avec / sans brassière de sécurité (rayer la mention inutile)

Fait le : à

Signature et tampon